

Mettre en place facilement le contrôle de gestion

Que votre entreprise soit en plein développement ou en difficultés financières passagères, le contrôle de gestion est un outil qui permet de consolider les acquis et/ou d'anticiper les problèmes de votre trésorerie.

Mais en quoi consiste-t-il et quels sont ses objectifs ?

■ LA FORMATION

Prérequis

Connaitre les documents de synthèse (bilan et compte de résultats)

Objectifs de la formation

- Savoir élaborer les différents budgets
- Contrôler et suivre ses budgets
- Calculer le seuil de rentabilité
- Calculer les coûts de revient d'une heure de main d'œuvre, d'une heure machine, des produits, des activités
- Calculer et suivre des coûts standards

Durée

14 heures

Public

Toutes personnes assurant la gestion de l'entreprise

Tarif inter : 460 € Net de taxes

Tarif intra : sur devis

Organisation

Formation en groupe de 4 à 8 personnes

■ LE PROGRAMME

Elaborer les différents budgets

- Le budget des ventes, des achats et des investissements
- Le budget de TVA
- Le budget Ressources Humaines
- Le compte de résultat prévisionnel (budget annuel)
- Le budget de trésorerie
- Le tableau de financement
- Le budget mensuel

Contrôler, mesurer et analyser les écarts

- Suivre les budgets
- Analyser les écarts sur coûts et sur quantités
- Faire des re-prévisions
- Etablir un tableau de bord : choix des indicateurs clés

Utiliser les méthodes de calcul des coûts pour

- Optimiser sa marge
- Gérer les coûts de l'entreprise
- Calculer le coût de revient d'une heure de travail et d'une heure machine
- Décider d'externaliser certains services
- Calculer des prix de vente

Mettre en place et suivre les coûts de revient

- Choisir la méthode la plus adaptée à mon entreprise
- Mettre en place le contrôle de gestion : cout de revient standard et cout réels
- Analyser les écarts sur coûts

• LES MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Modalités :

Cette formation est dispensée 100% en présentiel à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles. Cette formation peut être réalisée en inter ou en intra-entreprise

- Délais :

- Pour les formations planifiées, se reporter au planning prévisionnel de formation
- Pour les formations à la demande, délai d'accès sous 15 jours après la première prise de contact
- Mise en place de la formation dans un délai d'un mois maximum

• ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- L'ensemble de nos locaux est adapté aux personnes en situation de handicap
- Un accompagnement spécifique est possible après étude avec notre référent handicap

• LES MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES MOBILISES

- La formation alterne des temps d'explication sous forme d'exposé avec vidéo projections et des temps de mise en application
- La formation se déroule au sein de la CCIPA dans une salle équipée d'un vidéo projecteur, d'un tableau blanc

• LES MODALITES D'EVALUATION ET DE CERTIFICATION

- Tout au long, un contrôle des connaissances est réalisé au travers de cas pratiques afin d'évaluer la progression de l'apprenant et ses éventuelles difficultés
- Nous soumettons également un questionnaire d'évaluation qui nous permet de mesurer la qualité perçue de la prestation et si la formation a répondu aux besoins et attentes exprimés
- Une attestation de formation est délivrée à chaque participant

• SUITE DE PARCOURS POSSIBLE ET DEBOUCHES

Possibilité de compléter votre parcours avec les formations suivantes :

- Etablir et gérer des budgets
- Gérer et suivre les coûts
- Prévoir et gérer sa trésorerie
- Contribuer à la gestion de l'entreprise (CCE)
- Organisation et suivi des achats (CCE)

• LES CONTACTS

Responsable Pédagogique : Karine Ricart - @ : formation@arles.cci.fr – Tél. : 04.90.99.08.08

Responsable de la Formation : Hélène Boisson - @ : formation@arles.cci.fr – Tél. : 04.90.99.08.08

Responsable Administrative : Karinne Bousquet - @ : formation@arles.cci.fr – Tél. : 04.90.99.08.08

Référent Handicap : Céline Bousquet - @ : formation@arles.cci.fr – Tél. : 04.90.99.08.08